

Saint André Allas
Compte rendu du Conseil municipal du mercredi 11 mars 2015

Présents : Patrick Salinié , Mylène Galmot , Carine Audit, Solange Lamothe, Françoise Brusquand, Régine Bruscard, Patricia Vinette, Patrick Manet, Dominique Thibart, Joseph Marvaud, Philippe Depoix, JJ Albié, Jean-Jean- Pierre Gauthier.

Excusés : Carine Audit, Jean-Michel Delpech.

Mylène Galmot est désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

1) Protocole d'accord concernant le local des Ateliers municipaux du Bousquet

A la suite d'un décès, les héritiers de la propriété jouxtant les ateliers municipaux souhaitent mettre l'ensemble de ce domaine en vente. Pour leur permettre de réaliser cet objectif, la commune renouvelle le protocole conclu avec le précédent propriétaire à savoir la vente à l'euro symbolique de parcelles permettant le désenclavement de la dite propriété.

A partir de la signature de l'acte de vente de la propriété, les nouveaux acquéreurs bénéficieront encore pendant 6 mois d'un droit de passage sur le terrain communal longeant les ateliers.

2) Avancements en grade

Après avis du comité technique paritaire, le CM entérine une délibération précédente concernant le taux permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à un grade et ce en tenant compte des conditions pour être nommés.

3) Redevance d'occupation

Les opérateurs de télécommunications doivent s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public routier. Pour l'année 2015, le Conseil adopte les tarifs suivants : 40€25 par km en souterrain, 53€87 en aérien et 26€83 par m² pour les cabines notamment.

4) Aérodrome Sarlat-Domme

Du fait de son éloignement la commune d'Audrix souhaite se retirer du syndicat intercommunal pour l'aménagement et la gestion de l'aérodrome Sarlat Domme.

Le CM donne un avis favorable.

5) Subventions

Le conseil procède à l'examen des demandes de subventions déposées par les associations
Le montant global de ces attributions s'élève à 6000 € pour 16 associations.

6) Concours de peintures

La commune se porte candidate pour accueillir, dans le cadre des animations en partenariat avec L'Amicale Laïque, l'association « Couleurs d'Aquitaine ».

Le dimanche 7 juin chacun d'entre nous pourra s'il le souhaite mettre en valeur notre patrimoine par la peinture ou le dessin.

Coût de l'opération 430 €.

Des informations complémentaires seront communiquées prochainement sur les modalités de cette journée. Elle viendra compléter l'exposition de l'atelier peinture de L'Amicale Laïque qui cette année devrait revêtir un caractère tout à fait exceptionnel. .

7) Culture

Le CM évoque la possibilité de diffuser en 2016 un film en plein air à Allas.

Les contraintes techniques inhérentes sont abordées ainsi que le coût financier.

Le projet d'éditer un livre sur l'histoire de notre commune est abordé .

Avant de prendre une décision définitive sur ce projet, la constitution d'une association du patrimoine est souhaitable.

8) Logements vacants

Les logements de Lassagne et d'Allas sont dorénavant vacants du fait du départ des locataires respectifs. Le Conseil est invité à réfléchir sur leur utilisation éventuelle et sur leur devenir.

Concernant le logement de Lassagne, la mise en vente semble la solution la plus adaptée. Le Conseil sera amené à prendre une décision après avis des domaines.